

En 2008, quand la semaine Darcos a été imposée, celle-ci fut le prétexte à un retrait de 2 heures d'école par semaine pour chaque écolier et le moyen de détruire les Rased. Antoine Prost évoquait alors, à juste titre, un Munich pédagogique. Nous devons rappeler que nous posons toujours le retour de ces deux heures perdus.

Sud émet encore le souhait que toutes les questions de fond soient aussi traitées en urgence : la réduction des effectifs ; l'aide aux élèves en difficulté par des RASED opérants ; l'écriture de programmes adaptés ; la scolarisation pour tous les 2 ans...

Aujourd'hui, les membres du CDEN vont observer les schémas horaires d'une moitié des sites du département. Chacun mesurera sur les documents distribués la place de l'intérêt de l'élève et de ses rythmes biologiques. Sud a, à maintes reprises, dans les diverses instances et ailleurs, manifesté son opposition à cette réforme dites des rythmes parce que le décret Peillon n'offre pas les garanties des objectifs fixés. Faute d'une dotation financière à la hauteur et pérenne, les Collectivités Territoriales ne peuvent assumer ce transfert de compétences.

A la lecture des projets, Sud s'interpelle les autorités administratives. Pouvons-nous valider des projets :

- qui sollicitent une multitude de demande de dérogation sur une journée voire même sur deux journées de 6 heures de classe ?
- qui proposent des activités péri-éducatives égales ou inférieures à 30 minutes ? Ou encore sur le temps de la sieste ?
- qui génèrent des ruptures horaires sur l'organisation des journées et de la semaine ?
- qui posent massivement les TAP en fin d'après-midi, contrairement aux évidences des travaux de la chronobiologie ?

Les incohérences du décret Peillon vont bousculer la vie quotidienne des élèves, des familles et des enseignants par un manque criant de préparation, par une concertation au pas de charge, par une indifférence aux inégalités territoriales, par un cadrage très flottant...

L'éducation nationale doit demeurer le maître d'œuvre de l'école. Et elle seule peut assurer une égalité des droits sur l'ensemble du territoire. Elle seule peut pallier aux difficultés organisationnelles par des financements à la hauteur des besoins, par une vision globale de l'élève.

C'est pourquoi nous exigeons l'abrogation du décret Peillon. L'école publique ne peut supporter une deuxième Munich pédagogique. La refondation de l'école est urgente mais si la première pierre est d'aussi piètre qualité, alors le chemin pris augure de tristes lendemains pour les élèves et leur réussite !